

	SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS	Créé le 20/09/2022 MaJ le 21/09/2022 Indice 2
	Direction	
	DOSSIER DE PRESSE <i>Mise à l'honneur des personnels du SDIS pour leur participation aux renforts feux de forêt – samedi 24 septembre 2022</i>	

Des femmes et des hommes qui se mobilisent fortement pour participer à l'élan de solidarité nationale pour lutter contre les feux d'espaces naturels qui dévastent la France

Une mise à l'honneur voulue par les autorités du SDIS de l'Orne

Depuis le début de l'été, la France est marquée par une multitude de feux de forêts et de feux d'espaces naturels, aussi dramatiques qu'impressionnants, sur l'ensemble du territoire national.

Le samedi 24 septembre 2022 à 10 h 30, sur le site de la direction départementale des services d'incendie et de secours à Alençon, **monsieur Sébastien JALLET, préfet de l'Orne, et monsieur Christophe de BALORRE, président du conseil d'administration du SDIS de l'Orne, rassemblent les personnels du SDIS de l'Orne**, qu'ils soient sapeurs-pompiers ou personnels administratifs et techniques, pour **les mettre à l'honneur pour leur mobilisation collective remarquable pour prendre une part active au vaste élan de solidarité national** qui a permis de faire face à cette situation hors norme.

C'est l'occasion pour eux de les féliciter, de mettre en valeur l'esprit d'entraide et d'engagement qui anime les personnels du SDIS, de leur faire part de leur grande satisfaction pour le travail accompli et de leur témoigner toute leur fierté.

Dans un premier temps, trois ateliers permettent de **présenter aux autorités les différentes facettes d'un engagement pour renfort feux de forêts** : l'élaboration et la mise en œuvre d'une doctrine opérationnelle, la modernisation des véhicules et matériels pour disposer d'équipements adaptés et le soutien de l'Homme, indispensable à ce type de missions.

Cette présentation est également l'occasion pour les autorités de **partager l'expérience des chefs de groupe qui ont encadré les différents détachements au cours de l'été**.

À l'issue de leurs allocutions, le préfet et le président du conseil d'administration du SDIS remettent au colonel Dominique PORTENARD, directeur départemental des services d'incendie et de secours, une **lettre de félicitations collective à l'attention de l'ensemble des personnels du SDIS**.

Un temps de convivialité vient clôturer la manifestation. **Ce moment privilégié permettra aux autorités et aux élus du conseil d'administration du SDIS d'échanger avec les personnels conviés sur leur vécu** :

- sapeurs-pompiers engagés lors des différents renforts ;
- employeurs qui ont facilité l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires ;
- chefs des centres d'incendie et de secours du département ;
- représentants des différents services de la direction départementale ;
- anciens sapeurs-pompiers participant à l'équipe de soutien ;
- cadres qui ont œuvré à l'organisation des renforts ;
- jeunes sapeurs-pompiers.

Un engagement constant et conséquent aux côtés de nos collègues depuis début juillet

Le 1^{er} engagement des moyens du SDIS de l'Orne a eu lieu le jeudi 7 juillet 2022.

Depuis, **près de 130** (128¹) **sapeurs-pompiers volontaires du SDIS de l'Orne** (les sapeurs-pompiers professionnels partent en renfort sur leur temps de congés en qualité de sapeurs-pompiers volontaires), tous qualifiés pour combattre les feux de forêts et d'espaces naturels ont été mobilisés à tour de rôle pour prêter main forte à leurs collègues du Sud, du Sud-Ouest et de l'Ouest de la France.

Le SDIS de l'Orne compte près de **400** (395) **sapeurs-pompiers spécialisés dans la lutte contre les feux de forêt**.

Les sapeurs-pompiers ornaïens sont intervenus dans les zones touchées par des feux majeurs :

- **Bordezac (30)**
- **La Teste-de-Buch (33)**
- **Mulsanne (72)**
- **Landiras (33)**
- **Brasparts, dans les Monts d'Arée (29)**
- **Clefs-Val-d'Anjou (49)**
- **Forêt de Brocéliande – Campénéac (56)**
- **Écaquelon (27)**
- **Saumos (33)**
- **Courgéac (16)**

D'autres renforts ont également été effectués au bénéfice des SDIS limitrophes.

Au plus fort de la campagne feux de forêt, **9 véhicules ont été engagés simultanément en renfort** à l'extérieur du département.

Au 20 septembre 2022, ce sont ainsi **700 jours-hommes de renforts² feux de forêt** qui ont été assurés par les sapeurs-pompiers ornaïens au cours de **25 engagements opérationnels différents** (départs en renfort ou relèves).

Au cours de leurs missions, faisant preuve de courage, ils ont **mené des attaques de feux dans des conditions particulièrement difficiles, parfois dans des secteurs difficiles d'accès nécessitant un engagement physique important**. Ils ont également lutté contre des reprises de feu, traité des lisières, procédé au noyage des parcelles sinistrées ou encore assuré une surveillance active des zones sinistrées.

À maintes reprises, leur action a permis de **défendre des points sensibles** avec ténacité, préservant ainsi habitations et entreprises.

Il convient de souligner la présence de Ryan Duvernay, Jeune Sapeur-Pompier (JSP) à Gacé. À 14 ans, alors qu'il est en vacances en famille à proximité des incendies de Landiras en Gironde, il s'est distingué, dès l'arrivée des renforts extérieurs, en préparant sans relâche des sandwiches pour les pompiers en action. Fils et petit-fils de pompiers, l'altruisme dont il a fait preuve est une belle manifestation des valeurs qui animent les JSP, formidable école de la vie.

¹ Au 20 septembre 2022

² En comptabilisant toutes les journées où les sapeurs-pompiers ont été mobilisés

Des renforts qui s'appuient sur une organisation nationale

L'Ordre National d'Opérations pour les feux de forêt préconstitue **24 colonnes de renfort feux de forêt au niveau national**. Chaque colonne comprend 1 module commandement et logistique et 4 Groupes d'Intervention pour Feux de Forêt (GIFF), constitué chacun d'un Véhicule Léger Hors Route (VLHR) de commandement, de 4 Camions Citerne Feux de forêt Moyens (CCFM) et d'un Véhicule Tout Usage (VTU) pour le soutien logistique.

La Zone de Défense et de Sécurité Ouest mobilise 2 colonnes de renfort.

Le SDIS 61 et le SDIS 72 composent ensemble 1 GIFF de la colonne de renfort Ouest 2.

Au niveau national, l'engagement de ces colonnes de renfort est coordonné par le Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle de Crise (COGIC), relayé par les Centres Opérationnels de Zone (COZ) dans chaque Zone de Défense et de Sécurité (COZ Ouest à Rennes pour la ZDS Ouest).

Au 20 septembre 2022, depuis le début de la saison, les **surfaces brûlées au niveau national** sont de :

- 63 000 ha de forêt (six fois plus qu'en 2021) ;
- 11 000 ha de surfaces de culture.

Une activité conséquente à prendre en compte en parallèle au sein du département de l'Orne

Alors que l'été est habituellement calme dans le département de l'Orne sur le plan opérationnel, **l'été 2022 présente une activité particulièrement soutenue**.

Les mois de juillet et d'août totalisent 4 228 interventions, **en augmentation de près de 30 %** par rapport à 2021, **avec un triplement du nombre de feux** par rapport à l'année 2021. Cela représente 68 interventions par jour, ou **3 interventions toutes les heures en moyenne** sur le département.

Au 14 septembre 2022, **l'activité opérationnelle du SDIS en 2022 est en augmentation de 15 %** par rapport à l'année 2021 à la même date.

Au 20 septembre 2022, **près de 200 hectares (198 ha) de végétation ont brûlé dans l'Orne pour 200 départs de feu (199) :**

- 1 hectares de sous-bois ;
- 156 hectares de surfaces de culture ;
- 41 hectares d'autres espaces naturels (haies, prés, talus...).

La défense de la population ornaise est bien entendu une priorité pour le SDIS de l'Orne : les sapeurs-pompiers ornaise ont pu répondre présents pour épauler leurs collègues des autres régions grâce à **un engagement et une mobilisation collective exemplaires, souvent sur leurs vacances et au détriment de leurs vies de famille**, qui a permis de dégager une disponibilité permettant de concilier secours de qualité et renforts feux de forêt.

Saluons également le **rôle primordial des employeurs**, tant privés que publics, **qui ont facilité la disponibilité de leurs employés sapeurs-pompiers volontaires**, que ce soit pour partir en renfort feux de forêt ou pour assurer la distribution des secours à la population ornaise.

Enfin, **l'entraide entre les assistants de régulation médicale, médecins régulateurs du Centre de Réception et de Régulation des Appels (CRRRA) 15 du SAMU, coordinateurs ambulanciers et opérateurs du Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) du SDIS a été d'un secours précieux** : les journées à forts risques de feux de végétation, la régulation médicale a permis de soulager les sapeurs-pompiers pour favoriser les engagements opérationnels pour feu.

Avant, pendant, après : une organisation et un soutien logistique prépondérants pour la réussite des missions

La **disponibilité** des sapeurs-pompiers est **recueillie dès le printemps** pour la campagne de l'été. Les feux de forêt mobilisant des compétences spécifiques, tous **les sapeurs-pompiers sollicités sont formés**.

Les services techniques veillent en début de saison à la **disponibilité opérationnelle effective de l'ensemble des moyens pouvant être mobilisés** pour les feux de végétation.

Le calendrier des sapeurs-pompiers mobilisables est actualisé et confirmé semaine par semaine en fonction des qualifications détenues, pour équilibrer la sollicitation de chacun en fonction des engagements opérationnels réels.

Pour chaque départ, un **ordre d'opération** est établi, permettant au chef de détachement de préparer au mieux la mission du groupe. Le bon acheminement de l'unité dans les délais impartis est cadré par un ordre de mouvement.

Afin de ne pas être une charge pour le SDIS bénéficiaire des renforts, déjà dans une situation opérationnelle tendue, **chaque Unité d'Intervention Feux de Forêt (UIFF) engagée doit être autonome pendant 72 heures**. Une **logistique importante** est donc préparée à l'avance et chargée au moment du départ : eau, rations alimentaires, équipements de protection individuelle spécifiques, sac de premiers secours, lits picots, duvets, cartes carburant, réserves d'AdBlue, effets vestimentaires de rechange...

Une attention particulière est apportée au soutien de l'Homme : il constitue un facteur déterminant pour la réussite de la mission, les femmes et les hommes étant engagés dans des conditions particulièrement éprouvantes, avec souvent peu de sommeil, dans des milieux hostiles, voire dangereux.

Les relèves, qui nécessitent les mêmes préparatifs, sont l'occasion d'acheminer des effets de rechange, un complément de fournitures ou encore des pièces de rechange pour réparer les matériels qui auraient été dégradés au cours de la mission.

Au retour de chaque détachement, une course contre la montre s'engage : il s'agit de nettoyer les effets, remplacer les matériels défectueux et reconditionner les véhicules, vérifier leurs organes de sécurité et effectuer les menues réparations, de jour comme de nuit, le tout pour être en mesure de repartir à tout moment si nécessaire. Le magasin doit réapprovisionner les stocks si nécessaire.

L'essentiel de ce travail de l'ombre indispensable et très apprécié est réalisé par les personnels administratifs et techniques du SDIS.

L'équipe de soutien, composée d'anciens sapeurs-pompiers, a également été mobilisée pour préparer des repas pour les personnels de retour de renfort. Elle a contribué à rendre l'accueil plus chaleureux : après l'effort, le réconfort !

Un grand merci à tous !

Une évolution des risques anticipée dans le SDACR 2020 > 2024

La capacité du SDIS de l'Orne à faire face est le fruit de l'investissement des personnels du SDIS depuis de longs mois.

En signant le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) le 15 mai 2020, **le préfet de l'Orne a fixé comme objectif prioritaire l'adaptation de la réponse opérationnelle pour faire face à un nombre de feux de végétation croissant** dans le département, au vu des prévisions sur le réchauffement climatique, dont nous ressentons les effets de plus en plus durement.

À la suite, une réflexion a été engagée dans le cadre des déclinaisons territoriales du SDACR, associant les acteurs de terrain : une **doctrine Feux d'Espaces Naturels (FEN) / Feux De Forêt (FDF)** adaptée au département de l'Orne a été élaborée. Elle constitue un **cadre de référence commun** à tous les sapeurs-pompiers du département.

Pour renforcer nos compétences et garantir notre sécurité sur ce type d'intervention, un nouveau **parcours de formation Feux De Forêts (FDF)** a été décliné, plus pratique et plus proche de la réalité de terrain.

La chaîne de commandement s'est acculturée à cette nouvelle doctrine opérationnelle au printemps.

De nouvelles formations feux de forêt ont été initiées à partir du mois de juin, dans l'objectif de développer la spécialité dans le département. En complément, 10 formations feux d'espaces naturels seront assurées cette année.

Outre la nécessaire solidarité, l'engagement de sapeurs-pompiers ornaïens au sein des colonnes de renfort extra-départementales contribue au développement des compétences, en capitalisant une expérience opérationnelle précieuse.

Un effort conséquent depuis plusieurs années pour moderniser le parc des matériels

Dans le cadre du projet d'établissement « Horizon 2024 » adopté par le conseil d'administration du SDIS le 21 octobre 2021, **les élus se sont engagés dans une politique volontariste de modernisation de notre établissement public pour construire une réponse adaptée aux risques**, dans la continuité des orientations du SDACR. Cette modernisation vise notamment à **apporter les moyens nécessaires au déploiement de la nouvelle doctrine opérationnelle relative aux feux d'espaces naturels et aux feux de forêt**.

Le plan d'équipement d'acquisition et de renouvellement des véhicules 2019-2021, d'un montant de 4,7 millions d'euros, a permis d'initier cette dynamique de progrès. Il est conforté par un nouveau plan d'équipe voté par le CASDIS en octobre 2021, pour les années 2022-2024, à hauteur de 4,8 millions d'euros.

À l'horizon 2024, en six ans, ce seront ainsi **2,1 millions d'euros consacrés à l'acquisition de 9 nouveaux Camions Citerne Feux de Forêts (CCFM)**. Le SDIS comptera alors **13 CCFM modernes**, sur un parc total de 17 engins, **équipés** notamment :

- d'un dispositif hydraulique d'autoprotection et d'air respirable en cabine pour garantir la sécurité de l'équipage ;
- d'une lance canon d'un débit de 100 litres par minute augmentant l'autonomie de l'engin, tout en améliorant l'efficacité opérationnelle ;
- d'une citerne de mouillant qui améliore la capacité de pénétration de l'eau, permettant là aussi d'être plus efficace tout en économisant la ressource.

La moyenne d'âge du parc de CCFM (13 ans) a été rajeunie de 5 ans en l'espace de 4 ans.

Par ailleurs, le SDIS dispose également d'un parc de **27 Camions Citerne Ruraux (CCR)** moyens et légers, polyvalents, qui sont engagés sur les feux d'espace naturels. **4 de ces engins ont été acquis** dans le dernier plan d'équipement **pour un investissement de 1,7 million d'euros**.

Un gros effort a également été réalisé pour **améliorer les équipements de protection individuelle** :

- Dotation collective de casques F2 « feux de forêt » dans tous les engins dédiés aux feux d'espaces naturels (CCFM et CCRM) ;
- Dotation de ponchos de protection associés à des masques d'évacuation Micro-K équipés de cartouches d'oxygène chimique permettant de respirer ;
- Prévision d'acquisition de cagoules filtrantes.

Des investissements ont également été réalisés dans **l'acquisition de matériels spécifiques aux feux de forêts et d'espaces naturels**, tels que les claies de portage, les seaux pompe dorsaux souple ou encore les râteliers Rich.

Grâce à sa faculté d'anticipation et de modernisation, le SDIS a été capable de faire face à cette saison estivale, inédite dans le département par son ampleur. Les élus du CASDIS sont déterminés à poursuivre cet effort de modernisation pour mener à son terme la mutation engagée pour permettre au SDIS de répondre efficacement à l'émergence des nouveaux risques et des nouvelles menaces.

Le SDIS de l'Orne, une force vive de 1 560 personnes au service de la population ornaise au 1^{er} janvier 2022

- 106 sapeurs-pompiers professionnels ;
- 1 500 sapeurs-pompiers volontaires (1 509 – y compris les SPP disposant du statut de SPV) ;
- 55 personnels administratifs et techniques ;
- 26 % de femmes (moyenne nationale : 19 %).

Des photos sont à la disposition des médias sur le site Internet du SDIS dans l'espace presse :
<https://www.sdis61.fr/demarches/media/>

Pour tout besoin complémentaire ou toute question n'hésitez pas à nous contacter :

Monsieur David SABRE
Chargé de communication
david.sabre@sdis61.fr
02 33 81 35 07

Monsieur Jean-Christophe POSTEL
Communication
jean-christophe.postel@sdis61.fr
02 33 81 35 06